

AVIS D'ÉLECTION AU COMITÉ DES USAGERS DE CHICOUTIMI

DESTINATAIRES : Usagers des services du CIUSSS sur le territoire de Chicoutimi
EXPÉDITRICE : Chantal Goupil, présidente d'élection du comité
DATE : 17 décembre 2018
OBJET : Appel de candidatures pour l'élection au Comité des usagers de Chicoutimi

Le Comité des usagers de Chicoutimi du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Saguenay-Lac-Saint-Jean doit pourvoir **4 postes bénévoles** pour des mandats de 3 ans. La date limite pour poser sa candidature est **le 20 janvier 2019**. S'il y a plus de candidats que de postes à pourvoir, une assemblée d'élection aura lieu le 5 février 2019 à 13h30 à l'Hôpital de Chicoutimi.

Pour poser sa candidature, une personne doit :

- ✓ Être un usager des services du CIUSSS (ou son représentant légal).
- ✓ Être une personne intéressée par les usagers des services du CIUSSS.
- ✓ Ne pas travailler ou exercer sa profession au sein du CIUSSS.
- ✓ Ne pas avoir d'antécédent judiciaire en lien avec les fonctions du comité.
- ✓ Remplir le formulaire de mise en candidature et le remettre à la présidente d'élection au plus tard le 20 janvier.

Être membre du comité des usagers, qu'est-ce que cela représente?

- C'est une équipe de 11 bénévoles accompagnés d'une coordonnatrice à temps plein.
- Le comité se rencontre mensuellement, tous les derniers lundis après-midi du mois.
- Il y a plusieurs documents à lire concernant le réseau de la santé et des services sociaux.
- Les membres sont invités à s'impliquer dans différentes activités du comité, que ce soit des kiosques d'information, des formations, des représentations sur des comités du CIUSSS ou sur des tables de concertation, de la rédaction, des sondages, etc.
- Les contacts directs entre les usagers et les membres du comité sont peu fréquents.
- Le profil recherché est celui d'une personne capable de poser un regard critique, mais constructif, sur les besoins des usagers et le respect de leurs droits.

N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus sur le rôle du comité et l'élection.

Information : Chantal Goupil, présidente d'élection du Comité des usagers de Chicoutimi
(418) 541-1234 poste 2128 / cu.csssc@ssss.gouv.qc.ca
Local C-0-001 à l'entrée principale de l'Hôpital de Chicoutimi

À propos du Comité des usagers de Chicoutimi

Créé en vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (l'article 212), le Comité des usagers de Chicoutimi est l'un des 9 comités des usagers de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Il est formé de 11 membres élus par et parmi les usagers des installations (Hôpital, CLSC, CHSLD et ressources d'hébergement non institutionnelles) du CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean sur le territoire de Chicoutimi et des municipalités de Saint-David-de-Falardeau, Saint-Honoré, Saint-Fulgence et Sainte-Rose-du-Nord. Sa mission est de défendre les droits des usagers et de contribuer à améliorer la qualité des services offerts dans le réseau de la santé et des services sociaux. Ses fonctions légales sont :

RENSEIGNER les usagers sur leurs droits et leurs obligations.

PROMOUVOIR l'amélioration de la qualité des conditions de vie des usagers.

ÉVALUER le degré de satisfaction des usagers à l'égard des services obtenus de l'établissement.

DÉFENDRE les droits et les intérêts collectifs des usagers ou, à la demande de l'utilisateur, ses droits et ses intérêts en tant qu'utilisateur auprès de l'établissement ou de toute autorité compétente.

ACCOMPAGNER ET ASSISTER, sur demande, un usager dans toute démarche qu'il entreprend, y compris lorsqu'il désire porter plainte.

S'ASSURER, le cas échéant, du bon fonctionnement de chacun des comités de résidents et veiller à ce qu'ils disposent des ressources nécessaires à l'exercice de leurs fonctions.